



n° 2 / 2015 € 5,00

L'HABITAT PARTICIPATIF

TROIS APPROCHES PARTICIPATIVES A JOUY LE MOUTIER *Pierre Lefèvre*

En Septembre 2013 une première exposition rétrospective de l'œuvre de Lucien et Simone Kroll a eu lieu à Nantes. Au printemps 2015 la Cité de l'Architecture a ouvert une exposition plus complète consacrée à l'œuvre de Lucien et Simone Kroll au Palais de Chaillot. D'ici là deux centaines d'étudiants en architecture venus de toute la France ont participé à une dizaine d'ateliers de travail sur l'œuvre de Lucien et Simone Kroll et ont fait la visite de leurs réalisations en région parisienne. En mars 2015, je suis sollicité par la Cité de l'architecture pour accompagner un groupe d'une vingtaine d'étudiants et de quelques enseignants aux Vignes Blanches à Jouy le Moutier, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

J'en profite pour compléter la visite des Vignes Blanches de L.Kroll par la visite d'un groupe autogéré de 9 familles qui a pris, lui aussi, le nom du lieu dit les Vignes Blanches. Ces deux opérations sont situées à l'extrémité Sud de l'avenue du Vast. La troisième opération participative regroupe 18 maisons de ville dont la première tranche de 9 maisons est gérée par l'Association « YAPLUKA ». J'en ai été l'initiateur et l'un des habitants pendant trente-quatre ans. C'était, selon Lucien « la période héroïque de la participation ; nous étions contre les pratiques existantes ; nous avions la rage ».

Pour remonter aux origines de ces trois opérations, je prie le lecteur et le visiteur de m'accorder un petit retour en arrière : en 1973 je mettais en place les Ateliers Communautaires de Cergy dans le premier quartier de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Le projet financé par le Fond d'Intervention Culturelle consistait à accueillir les premiers habitants en leur apportant une aide au bricolage et à l'aménagement des espaces de proximité. Une première occasion de lien social. Après avoir organisé en 1976, dans le cadre des Ateliers Communautaires, un voyage de groupe à Bruxelles pour découvrir le bâtiment de la Méme et rencontrer son architecte, L.Kroll, je suis ébahie par l'architecture de la résidence universitaire de la Voluwe et enchanté par la bière locale servie par Simone. Je demande alors à Lucien de répondre à l'appel à projet lancé en 1976 par l'Etablissement Public en vue de construire le deuxième quartier de Cergy-Pontoise, celui de Jouy le Haut. C'est la première fois que le concept de maison de ville est énoncé par l'urbaniste de l'établissement public d'aménagement Bertrand Warnier, qui en a fait l'un des principes d'urbanité en ville nouvelle.

A l'occasion du concours des maisons de ville, les Ateliers Communautaires fidèles à leur tradition, organisèrent un stand sur le marché du quartier de la préfecture afin d'associer les premiers habitants de Cergy-Pontoise au travail des architectes intéressés par la démarche participative sur l'Hautil, notamment MARS 76 co-fondé par Jean Nouvel, un groupe engagé dans la réforme de la profession. Ch. Hunzicker et Kroll nous avaient rejoint sous la bannière d'un slogan commun « Pas d'habitant, pas de plan ».

images 1 la façade sud du groupe autogéré des vignes blanches ; 2 coupe sur le groupe autogéré des vignes blanches ; 3 la salle commune au centre du groupe et la coursive desservant les neuf logements ; 4 les architectes dessinent une maison pour chaque famille rencontrée sur le stand du marché de Cergy-Pontoise ; 5 élaboration collective du projet yapluka ; 6 les maisons ne sont pas alignées ni groupées par les architectes. Les habitants ont négocié leur implantation dans un voisinage partagé : résultat un urbanisme humanisé.

1 Les Vignes Blanches : 120 logements Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

A l'autre bout de l'avenue du Vast, à la Hayette, 18 maisons participatives furent construites successivement en 1981 puis en 1984. Ce projet se voulait ouvert à tous les candidats qui souhaitaient personnaliser leur maison avec un architecte de leur choix parmi les militants de Mars 76 ; à tous les candidats qui acceptaient de gérer en commun les espaces extérieurs : parking, allées, potager, verger, hangar commun. Nous achetions 400m² chacun, 200m² pour l'espace privatif et 200m² pour les espaces communs. Le choix d'un architecte différent par chaque famille a contribué à la singularité de chaque maison. Les voitures sont rejetées à l'entrée de l'opération pour dégager des espaces paysagers où jouent les enfants en toute sécurité. Pas de charte mais une vie associative qui perdure. A l'entrée de l'opération, un local commun a servi tour à tour d'espace de jeux pour nos jeunes enfants, de rendez-vous pour les vendeurs de drogues du voisinage puis de parking et d'entrepôt utilitaire. Nous avons fait une trentaine de plans masse avant d'obtenir l'accord de tous, habitants et architectes, une façon de faire connaissance entre nous et de réinventer un urbanisme organique : aucun tracé mais des équilibres complexes à l'instar de l'habitat vernaculaire mais cette fois-ci avec des architectes.

En Février 1978 Yves Dlagausie, alors Président du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré et moi organisons une réunion d'information dans la maison de quartier des Touleuses à Cergy-Pontoise. Cette réunion a généré des envies locales de projet dont deux ont abouti. Après avoir envisagé plusieurs sites, le groupe autogéré des Vignes Blanches passe à l'acte à partir de 1984. Il regroupe 9 familles dans un ensemble de maisons et en 1976, dans le cadre des Ateliers Communautaires, un voyage de groupe à Bruxelles pour découvrir le bâtiment de la Méme et rencontrer son architecte, L.Kroll, je suis ébahie par l'architecture de la résidence universitaire de la Voluwe et enchanté par la bière locale servie par Simone. Je demande alors à Lucien de répondre à l'appel à projet lancé en 1976 par l'Etablissement Public en vue de construire le deuxième quartier de Cergy-Pontoise, celui de Jouy le Haut. C'est la première fois que le concept de maison de ville est énoncé par l'urbaniste de l'établissement public d'aménagement Bertrand Warnier, qui en a fait l'un des principes d'urbanité en ville nouvelle.

Le frein au développement de l'habitat participatif d'aujourd'hui est de deux ordres : en matière d'accession, les banques et les assurances devront accepter de financer et de garantir la bonne fin de l'habitat participatif groupé, ce qu'elles refusent de faire parce qu'elles prêtent à une famille pas à un groupe qui présente à leurs yeux un risque trop grand. Du point de vue des candidats au logement le temps de réalisation d'un projet participatif doit être raccourci.

Aujourd'hui les candidats à cette formule de logement doivent faire preuve de patience et de disponibilité. Le grand public ignore que la réalisation d'un projet demande 4 ans en moyenne. Or peu de gens ont la liberté d'attendre 3 à 4 ans et partent avant l'achèvement du projet qui les intéressait au départ. Cette difficulté a été vécue de façon différente dans les trois opérations présentes avenue du Vast, à Jouy le Moutier. Comment la récente loi ALUR allait-elle faciliter, accompagner, garantir et accélérer la bonne fin d'un projet participatif ? La ministre C. Duflot auteure de la loi a quitté son ministère trop tôt. Faute de décrets d'application et de dispositions juridico-financières nouvelles, la loi ALUR ne peut pas atteindre son objectif qui est de démocratiser l'habitat participatif. Une nouvelle étape reste à franchir. La Caisse de dépôt et consignation, les sociétés de garantie de bonne fin, la fédération des coopératives, des banquiers étudient la question... sans résultat perceptible depuis déjà un an et demi. La concertation institutionnelle prendra du temps : les personnels concernés qui sont passés maîtres, ces cinquante dernières années, dans la recherche des équilibres financiers... si trois réalisations-tests. Dès 2009 la ville de Strasbourg a joué un rôle de pionnier et de déclencheur à la suite d'une opération d'autopromotion baptisée Eco-Logis. Le directeur du CAUE du Haut-Rhin a rédigé un remarquable guide de l'habitat participatif.

Le CAUE du Haut-Rhin a rédigé un remarquable guide de l'habitat participatif. Avec l'habitat participatif un nouveau profil professionnel se développe, l'architecte accompagnateur, chargé de conseiller les groupes et de formaliser un « projet de vie » qui permet aux architectes constructeurs de dessiner un projet personnalisé et bien intégré dans son contexte urbain et sociétal. En France on compte une douzaine d'architectes accompagnateurs qui sont rémunérés sur le budget « programmation » du maître d'ouvrage. Leur intervention porte sur les questions juridiques, financières, constructives et psycho-sociales. Leur intervention (exigée dans les villes qui s'engagent dans l'habitat participatif) fait partie de la formation du groupe d'habitants jusqu'à la création d'une société de gestion, une fois le projet réalisé.

3 Yapluka : 18 logements Le projet des Ateliers Communautaires et de Mars 76 à l'issue du concours des maisons de ville de l'Hautil, a été mis hors concours parce que l'équipe des Ateliers Communautaires et des architectes issue du mouvement Mars 76, n'était pas parvenue à réunir plus de 80 familles alors que le concours portait sur un programme de 100 logements. Nous avions tous proclamé haut et fort : « pas d'habitants, pas de plans ». Nous avions naïvement tenu notre promesse dès le stade du concours. L'atelier Kroll fort heureusement, pour nous autant que pour lui, s'était contenté d'ateliers de travail sur l'œuvre de Lucien et Simone Kroll et ont fait la visite de leurs réalisations en région parisienne. En mars 2015, je suis sollicité par la Cité de l'architecture pour accompagner un groupe d'une vingtaine d'étudiants et de quelques enseignants aux Vignes Blanches à Jouy le Moutier, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

La Loi ALUR (2014) - La diversification des pratiques participatives

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en place...) mais ayant oublié la coopération... au moment où je lui proposais d'échanger toutes les adresses (entre habitants), le promoteur s'effusse : vous êtes fou ; Ils vont se rencontrer ! ». Tous les logements avaient été vendus avant le lancement des travaux de la première tranche. Les deux tiers du programme ont été réalisés sans participation. La démocratisation de la participation préconisée par la loi ALUR ne pourra porter que sur une part des programmes de logements sociaux intégrés à des projets conventionnels comme cela s'est passé plus récemment au Village Vertical de Villeurbanne : le groupe de 10 coopérateurs (en location) n'a pu construire qu'en s'intégrant à un groupe de 24 accédant et de 4 jeune travailleurs. Les 38 logements cohabitent dans un même immeuble. Par ailleurs quelques groupes d'autopromotion s'implantent dans les écoquartiers à la grande satisfaction de certains aménageurs en quête de nouvelles formes d'habitat.

Le projet de Kroll, l'un des 16 lauréats du concours, fut réalisé en 3 tranches. En partie Est du site, une première tranche de 43 logements en accession est réalisée de 1978 à 1981, les deux autres ont été réalisées en logements locatifs de 1982 à 1984 en parties Ouest et Nord d'un site descendant en pente vers l'Oise. La première phase a fait l'objet d'une subvention du PUCA, la Direction prospective du Ministère de l'Équipement. Lucien et Simone ont organisé une cinquantaine de réunions avec les candidats à l'accession qu'ils mirent du temps à réunir comme dans tous les projets participatifs de l'époque. Le promoteur de la première tranche était une coopérative, la SADEC, avec laquelle l'atelier Kroll avait de bonnes relations qui se sont tendues avec le vendeur et le chef de chantier. « La SADEC est un promoteur connaissant bien les coopératives (puisque il était chargé de les mettre en

dans le numéro

le Carré bleu
feuille internationale d'architecture

Ce numéro va paraître avant l'*Hommage à Giancarlo De Carlo, 10 ans après sa mort et à l'occasion de la deuxième édition de « Conversations sur architecture et liberté »*, F. Bunčúga.
Le lien, important, entre les deux numéros est le thème même de la participation en architecture qui a bien caractérisé l'activité de Pierre Lefèvre et qui a été en même temps l'un des « principes » majeurs de GDC, dont la démarche professionnelle, ouverte à la participation à partir des années 60, très structurée, respectueuse du bâti existant et très moderne, est unique par son but et sa qualité.

Le quartier Matteotti pour les salariés de l'Italsider à Terni a été conçu et construit de 1969 à 1974 et De Carlo a invité les futurs habitants à participer au processus dès le début. C'était une intervention très importante pour la méthode anticipatrice qui trouve en plus son précédent dans l'expérience de Sesto S.Giovanni ; De Carlo soutenait que ce projet devait permettre de comprendre ce que les gens voulaient vraiment tant pour les aménagements internes que pour les techniques constructives. Ces bâtiments ont changé au fil du temps, et les gens semblent avoir pris positivement possession des espaces intérieurs et extérieurs et des services communs.

Les travaux sur l'habitat participatif de Pierre Lefèvre et de Lucien et Simone Kroll sont sans doute mieux structurés. Ils ont des références au niveau national qui résultent de leur travail même ; en plus, en France, sans doute grâce à eux, un nouveau profil professionnel se développe : l'architecte accompagnateur, chargé de conseiller les groupes et de formaliser un « projet de vie » qui permet aux architectes constructeurs de dessiner un projet personnalisé et bien intégré dans son contexte urbain et social. En France on compte une douzaine d'architectes accompagnateurs qui sont rémunérés sur le budget « programmation » du maître d'ouvrage ; leur intervention porte sur les questions juridiques, financières, constructives et psycho-sociales ; leur intervention (exigée dans les villes qui s'engagent dans l'habitat participatif) part de la formation du groupe d'habitants jusqu'à la création d'une société de gestion, une fois le projet réalisé. »

Le CB aime souligner ce lien entre l'intuition anticipatrice de De Carlo et la démarche très positive des Pierre Lefèvre et Lucien Kroll vers une architecture participative qui est aujourd'hui une possibilité réelle de transformation de l'habitat urbain.

tous les numéros du CB, de 1958, numérisés

<http://portaldocumentaire.citechillot.fr>
1 Place du Trocadéro - le 11 Novembre - 75116 Paris, France

Fragments / Symbiose	0 - 2006
Centres / Peripheries	1 - 2007
Pays du nord, Pirjo et Matti Sanaksenaho architects	
Musicalité de l'œuvre plastique de Victor Vasarely	2 - 2007
Léban - Bernard Khoury	
L'architecture au de la de la forme	3/4 - 2007
Autriche -feld72	
Legami / Liason / Links	1/2 - 2008
Espagne - MedioMundo	
50 ans - Mémoire et Avenir	3 - 2008
Espagne - Flores & Prats / ITALIE - LabZero	
projet de Declaration des Devoirs des Hommes	4 - 2008
Utopie et Réalité - hommage à Paolo Soleri	1 - 2009
Sciences de la vie / Architecture	2 - 2009
projet de "Déclaration des Devoirs des Hommes"	3/4 - 2009
et construction de la ville contemporaine	
KO-CO2	1 - 2010
L'architecture après la « prise d'acte » de Copenhagen	
Eloge du vide	2 - 2010
La formation à l'architecture durable	3/4 - 2010
1 - 2011	
Formation des architectes ? Alphabétisation de scitoyens	
pourquoi et comment qualifier la demande en projet	
L'Architecture est pour tout	2 - 2011
"op.cit."	3 - 2011
Sustainability sustains Architecture	1 - 2012
a partir des étincelles ou	
La cité soutenable dans 20 provocations	
Sur l'étagement des plans japonais	2 - 2012
3 - 2012	
architecture ... un signe de paix	4 - 2012
Evolution de l'architecture organique, aux Etas Unis et en Europe	1 - 2013
Sense of Place : expression in modern Japanese architecture	2 - 2013
Ville et territoire	3/4 - 2013
Ré-Civiliser l'urbain	1 - 2014
2 - 2014	
Criteria for urban spaces	1 - 2015
L'habitat participatif	2 - 2015
la collection	
MEMOIRE EN MOUVEMENT	n. 1
par L. de Rossi, O. Chiquet, P. Fouqueray, L. Kroll, M. Pica Ciarama, G. Puglisi, M. Nicelli, A. Schimmerling	
MULTIVERSES - parcours possibles, entre espaces et sons	n. 2
par Francesco Iozzi	
DU SON, DU BRUIT ET DU SILENCE	n. 3
par Bruno Vellut	
L'ARCHITECTURE DURABLE COMME PROJET	n. 4
par Bruno Vellut	
POLYCHROMIES	n. 5
par Riccardo Dalisi	
LE SONDE D'UN JOUR D'ETE	n. 6
par Bruno Vellut	
DIFFERENCE / DIFFERER DIFFERENCE	n. 7
par Paola Bozzani	

THREE PARTICIPATORY APPROACHES TO JOUY LE MOUTIER

Pierre Lefèvre

In September 2013 a first retrospective exhibition of Lucien and Simone Kroll's projects was organized in Nantes. From the beginning of this year, la Cité de l'Architecture has been preparing a more complete exhibition devoted to Kroll's works at the Palais de Chaillot, June 2015. In the meantime over two hundred students of architecture coming from all over France participated in some ten seminars on Lucien and Simone Kroll's work, visiting their implemented projects. In March 2015 I was invited by the Cité de la Science to accompany some twenty students and their teachers to the Vignes Blanches, in the Cergy-Pontoise New Town. I decided to complete the tour of Lucien Kroll's Vignes Blanches with a visit to a self-managed group of 9 families, which has also taken the name of "Les Vignes Blanches". The two projects are located at the south end of Avenue du Vast. The third participatory project includes 18 row houses whose first group of 9 houses was run by the "YAPLUKA" Association. I was personally its initiator and inhabitant for thirty-four years. It was, according to Lucien "the heroic time of participation; we were against fixed habits and were angry".

To trace back the origins of these three actions, I ask the reader and the visitor to allow me to go back in time: in 1973 I organized the Ateliers Communautaires in the first district of Cergy-Pontoise New Town. The project, financed by the Cultural Action Fund consisted in welcoming the first inhabitants, helping them to do-it-yourself tasks and in organizing common spaces. A first opportunity for social links. In 1976, after having organized a group tour to Brussels to discover the Mémé building and meet its designer, architect Lucien Kroll, I was dazzled by Mémé's architecture and enchanted by local beer served by Simone. I asked then Lucien to participate in the competition launched by the Etablissement Public for the construction of the second Cergy-Pontoise district, Jouï le Haut. It was the first time that the concept of row houses was expressed by Bertrand Warnier who has made it one of the town planning principles in the new towns.

For the competition for row houses the Ateliers Communautaires, true to their tradition, organized a stand on the market square of the prefecture of Mars 76 for the case a schiera, gli Atelier Communautaires, fedeli alla loro tradizione, organizzarono uno stand al concorso per le case a schiera, gli Ateliers Communautaires di Mars 76 non avevano riuscito a mettere insieme 80 famiglie mentre il concorso prevedeva 100 alloggi. Noi abbiamo tutti proclamato: "senza abitanti non ci sono progetti". Avevamo ingenuamente mantenuto la nostra promessa dalla fase di concorso. L'atelier Kroll, fortunatamente per noi e per lui, si era limitato a una simulazione interne. Risultato: mentre l'atelier Kroll va alla ricerca di un promotore per realizzare 120 alloggi, l'FPA fornisce un terreno "sperimentale" al gruppo "fuori concorso". All'altra estremità dell'Avenue du Vast a la Hayette, 18 case partecipative sono state costruite più tardi, nel 1981 e nel 1984.

Il progetto si proponeva a tutti i candidati che desideravano personalizzare la propria casa con un architetto di loro scelta nel gruppo Mars 76; che accettavano una gestione comune degli spazi esterni: parcheggi, viali, orti e capannoni comuni. Noi abbiamo comprato 400 mq ciascuno, 200 mq per lo spazio privato e 200 mq per gli spazi comuni. La scelta di un architetto diverso per ogni famiglia ha contribuito alla singolarità di ogni alloggio. Le automobili si fermano all'ingresso dell'area per lasciare spazi disegnati dove i bambini giocano senza pericoli.

Non c'è uno statuto ma una vita associativa che dura ancor oggi. All'ingresso del complesso un locale è usato per il gioco dei figli, per i venditori del vicinato, come parcheggio, officina o deposito. Abbiamo fatto una trentina di progetti prima di ottenere l'accordo di tutti, abitanti e architetti: un modo per diventare amici e reinventare un'urbanistica organica: nessuno schema ... quando ho proposto lo scambio di indirizzi (fra gli abitanti) si altera: è follia; gli abitanti si incontreranno! Tutti gli alloggi erano stati venduti prima dell'inizio lavori della prima fase. La seconda e terza fase delle Vignes Blanches sono progetti che prevedono solo alloggi in locazione, non partecipativi, non essendo il promotore abbastanza favorevole alla partecipazione per adottarla una seconda volta. Gli schizzi non accettati di questi progetti sono stati ispirati da parte dei progettisti delle fasi successive. In generale gli atelier di abitanti sono fabbriche di progetti dove quelli rifiutati vengono ripresi nei progetti successivi.

2 Les Vignes Blanches: 9 dwellings
In February 1978 Yves DELAGAUSIE, then President of MHGA, and myself organized in the house of Touleuses district in Cergy-Pontoise. The meeting elicited local wishes for projects of which two were completed. After having envisaged different areas, the self-managed group of the Vignes Blanches started working in 1984. They put together 9 families in a set of houses similar to a multi-layer building whose architecture is perhaps one of the most successful and most characteristic of MHGA. In 2009, this national movement, set up in 1977, was renamed Grouped Ecohabit. The MHGA Charter stated two mandatory obligations:

- the group of inhabitants is the client: it is the one who draws up the design programme, chooses ground, architect and building firms, without delegating anybody.

E' l'occasione per completare la visita alle Vignes Blanches di Kroll con la visita a un gruppo autogestito di 9 famiglie con lo stesso nome: les Vignes Blanches. The two projects are located at the south end of Avenue du Vast. The third participatory project includes 18 row houses whose first group of 9 houses was run by the "YAPLUKA" Association. I was personally its initiator and inhabitant for thirty-four years. It was, according to Lucien "the heroic time of participation; we were against fixed habits and were angry".

The democratization of the participation preconized by the law ALUR non potrà riferirsi a greater number of candidates, in compliance with the ALUR Act. Kroll could not apply participation but to a first set of 43 row houses. Two thirds of the programme were implemented without any participation. The democratization of participation envisaged by the ALUR Act will only relate to a part of the programme of social dwellings integrated in conventional projects, as recently happened in the Village Vertical of Villeurbanne: twenty four families entitled to access to social dwellings in the same building of the group of five cooperators, that is 38 dwellings on the whole. Moreover, some self-promotion groups settled in the eco-districts much to the satisfaction of promoters in search of new forms of habitat.

From this standpoint Kroll's project of the Vignes Blanches was ahead of this announced democratization, by combining a participatory project for the Mémé ed incontrare Kroll, incantato dall'architettura delle Mémé e dalla birra servita da Simone, ho chiesto a Lucien di partecipare al concorso per il secondo quartiere di Cergy-Pontoise, Jouï le Haut. E' la prima volta che il concetto di casa a schiera è enunciato da Bertrand Warnier come uno dei principi di urbanità nelle ville nuove.

Dopo un viaggio a Bruxelles nel 1976, per scoprire l'edificio delle Mémé ed incontrare Kroll, incantato dall'architettura delle Mémé e dalla birra servita da Simone, ho chiesto a Lucien di partecipare al concorso per il secondo quartiere di Cergy-Pontoise, Jouï le Haut. E' la prima volta che il concetto di casa a schiera è enunciato da Bertrand Warnier come uno dei principi di urbanità nelle ville nuove.

3 Yapluka: 18 dwellings
Il progetto di Ateliers Communautaires con Mars 76 per le case a schiera dell'Hauti è stato messo fuori concorso perché il gruppo era riuscito a mettere insieme 80 famiglie mentre il concorso prevedeva 100 alloggi. Noi abbiamo tutti proclamato: "senza abitanti non ci sono progetti". Avevamo ingenuamente mantenuto la nostra promessa dalla fase di concorso. L'atelier Kroll, fortunatamente per noi e per lui, si era limitato a una simulazione interne. Risultato: mentre l'atelier Kroll va alla ricerca di un promotore per realizzare 120 alloggi, l'FPA fornisce un terreno "sperimentale" al gruppo "fuori concorso". All'altra estremità dell'Avenue du Vast a la Hayette, 18 case partecipative sono state costruite più tardi, nel 1981 e nel 1984.

Il progetto si proponeva a tutti i candidati che desideravano personalizzare la propria casa con un architetto di loro scelta nel gruppo Mars 76; che accettavano una gestione comune degli spazi esterni: parcheggi, viali, orti e capannoni comuni. Noi abbiamo comprato 400 mq ciascuno, 200 mq per lo spazio privato e 200 mq per gli spazi comuni. La scelta di un architetto diverso per ogni famiglia ha contribuito alla singolarità di ogni alloggio. Le automobili si fermano all'ingresso dell'area per lasciare spazi disegnati dove i bambini giocano senza pericoli.

1 Les Vignes Blanches : 120 dwellings
L. Kroll's project, one of the 16 premiati del concorso, è stato realizzato in 3 fasi. Nella parte est dell'area, una prima tranne di 43 alloggi in proprietà è stata realizzata dal 1978 all'81, le altre due sono state realizzate con alloggi in affitto dal 1982 all'84 nella parte Ovest e Nord di un'area in pendenza verso l'Oise. La prima fase ha avuto un finanziamento della PUCA, Perspective Office of the Ministry of Equipment. Lucien e Simone organizzarono some fifty meetings with the future inhabitants, whom they would meet in time, as would happen in all participatory projects of the time. The first stage was implemented by a cooperative, SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants ... when I proposed the exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you are crazy, inhabitants will meet!". All the dwellings had been sold before the beginning of the first stage works. The second and third stages of the Vignes Blanches were implemented by a cooperative: SADEC, with which Kroll's practice had good relations, which then deteriorated with the seller and the foreman: "SADEC is an investor who knows cooperatives well (since it was entrusted with organizing them) but had forgotten cooperation... when I suggested an exchange of addresses (among the inhabitants) the promoter was upset: you